

Charte des bonnes pratiques

Dans nos nouveaux locaux, nous adopterons un mode de travail hybride, avec des collaborateurs présents sur site et d'autres en télétravail. Dans cette configuration, il n'y a pas de postes de travail attitrés pour les collaborateurs sauf exception et les espaces de travail sont ouverts pour faciliter échanges, transversalité et cohésion. A ce titre, chacun peut aller travailler dans un territoire autre que le sien pour rencontrer de nouveaux collègues et découvrir d'autres métiers.

Cette Charte des bonnes pratiques, rédigée avec notre groupe d'ambassadrices #Horizon21 a pour but de favoriser l'efficacité individuelle et collective, ainsi que le bien-être au travail.

GARDONS NOS ESPACES CALMES

- Nos espaces sont répartis en différentes zones, espaces de concentration (poste de travail et bibliothèques), espaces de co-working (salles de réunion, Coffice, Forum, Bubbles, alcôves, gradins) et espaces de convivialité (Forum, Coffice, Tisanerie et kiosques à café)

Espace de concentration 	Espaces de co-working 	Espaces de convivialité 
Poste de travail et Bibliothèques	Salles de réunion, Coffice, Forum, Bubbles, Alcôves, Gradins	Forum, Coffice, tisaneries et kiosques à café, alcôves
Zone de calme	Zone Collaborative (réservable ou libre d'accès)	Zone de convivialité (libre d'accès)
Activité individuelle Echanges limités Long terme	Activité collaborative Echanges Moyen terme	Activité collaborative ou informelle Echanges fréquents Court terme

- Le casque prévu pour chaque collaborateur permet de prendre les appels et de suivre les réunions Teams confortablement et dans le respect de la tranquillité des autres collaborateurs
- Pour les téléphones portables, il est recommandé de faire son maximum pour gérer au mieux le volume sonore (vibreur, sonnerie, notifications...). Les longs appels personnels ont davantage leur place dans les zones de convivialité
- Choisissez un espace de co-working ou de convivialité, loin des postes de travail pour entamer des conversations
- Pour vos déplacements dans nos locaux, pensez à prendre les entrées et les couloirs de circulation les plus proches de votre territoire.

GARDONS NOS ESPACES PROPRES ET RANGES

- Les espaces sont nettoyés tous les jours, un second passage est prévu à la mi-journée dans les espaces de co-working et les sanitaires
- Des boîtes de désinfection sont réparties sur le plateau avec des lingettes désinfectantes (écolabel) à disposition des collaborateurs

-  Si vous souhaitez déjeuner sur le plateau, les espaces prévus pour ce faire sont le Coffice et le Forum entre 12h et 14h30. Ces deux espaces étant des espaces de co-working également, laissons-les propres et ordonnés. Un réfrigérateur est à votre disposition dans le Coffice pour vous permettre d'entreposer vos aliments et boissons pour la journée, il est vidé chaque fin de semaine pour nettoyage.
-  Lorsque vous quittez votre poste de travail en fin de journée, pensez à ranger toutes vos affaires personnelles (dont ordinateur, souris et clavier) et documents dans vos casiers individuels sécurisés par code à 4 chiffres.
-  Il est possible de changer de poste au cours de la journée, pensez à libérer l'espace que vous n'utilisez plus
-  Si vous partez en réunion, sécurisez vos affaires personnelles

PARTAGEONS NOS ESPACES

-  Le plateau comporte une diversité d'espaces de réunion correspondant chacun à un besoin spécifique, veillons à faire bon usage de chacun :

Salles de réunions	Salles Visio	Bubbles	Alcôves	Espaces Informels
5 à 20 personnes	4 à 6 personnes	4 personnes	4 personnes	5 à 35 personnes
Réservables	Non réservables	Non réservables	Non réservables	Non réservables
Créneaux moyens à longs	Créneaux courts à moyens	Temps d'occupation maximum préconisé : 2 heures	Temps d'occupation maximum préconisé : 1 heure	A disposition, 5 points café / thé / eau (froide et chaude) répartis sur tout le site
échanges confidentiels possibles		échanges confidentiels possibles		

-  Le bâtiment offre aussi la possibilité de se réunir dans divers espaces :
 - **Atrium** : non réservable
 - **Auditorium** : 150 personnes, réservable
 - **5 Salons Clubs modulables** : réservables, capacité minimale 12 personnes
 - **RIE** : pour le déjeuner et assises hautes pour réunion en dehors des temps de repas
-  Pour rappel, la cigarette électronique est uniquement autorisée à l'extérieur du bâtiment

PRESERVONS L'ESTHETIQUE DE NOS ESPACES

-  Le mobilier, son positionnement et ses fonctions ont été pensés par un architecte pour répondre aux besoins du plus grand nombre de collaborateurs. Le petit mobilier (chaises et petites tables rondes des espaces de convivialité) peut toutefois être déplacé pour un besoin ponctuel et devra être remis à sa place
-  Les postes de travail étant utilisables par plusieurs collaborateurs, ils resteront neutres
-  Les casiers individuels pourront être personnalisés grâce à un porte nom/porte photo prévu à cet effet
-  Les façades du bâtiment ne devront pas être utilisées à des fins d'affichage

PRESERVONS L'ENVIRONNEMENT

-  Il est prévu une végétalisation avec des plantes non-allergènes contribuant à l'assainissement de l'air et dont la culture ne nécessite pas de pesticides
-  Pour améliorer le tri sélectif, il n'y a pas de poubelles individuelles prévues au poste de travail mais des poubelles de tri sélectif aux points copie.
-  Un cendrier permettant le recyclage des mégots est installé à l'entrée

Toute l'équipe projet #Horizon 21 vous souhaite la bienvenue et une bonne installation dans notre nouveau bâtiment

Vous pouvez remonter à tout moment vos commentaires/suggestions/questions à vos ambassadrices, qui ont contribué au projet #Horizon21 et à la rédaction de cette Charte

Christine Buonomano, Mahevana Mentec, Bigué Sall, Sabrina Vanderdonckt, Anaïs Renaud, Séverine D'Hoop, Caroline Jullien, Mélanie Bruiant, Diane Rousseau Blouin, Stéphanie Mastronicola